



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF

Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11
diaf-sg@fr.ch, www.fr.ch/diaf

Fribourg, le 23 mars 2018

Seules les paroles prononcées font foi

Discours d'adieux de Mme Marie Garnier, Conseillère d'Etat, Directrice IAF Grand Conseil, session de mars 2018

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les députés,

Le 27 septembre 2000, j'ai pris pour la première fois la parole dans cette salle. Je venais d'être élue à la Constituante, et nous discutons de l'organisation de cette assemblée chargée d'élaborer les bases fondamentales de notre société fribourgeoise. Je demandais alors que la Constituante ne s'organise pas sur une base politicienne, mais qu'il y règne un esprit de collaboration pour le bien de la population. J'avais cité ce jour-là Victor Hugo : « Depuis 6000 ans, la guerre plaît aux peuples querelleurs et Dieu perd son temps à faire les étoiles et les fleurs ».

Pour ma dernière intervention dans cette salle, je tenais à reprendre ces termes, qui ont guidé mon action durant ces près de 18 ans. J'ai toujours préféré essayer de faire briller des étoiles et éclore des fleurs pour la population, plutôt que de perdre mon temps en effets de manche stériles.

Das Gesetz über den Finanzhaushalt der Gemeinden, über das Sie gestern abgestimmt haben, ist ein gutes Beispiel dafür. Es hat sich gezeigt, dass dieser Entwurf ausnahmslos von allen politischen Lagern begrüsst würde. So war es auch der Fall bei zwei der wichtigsten Projekte, die ich vor Ihnen verteidigt habe: dem Investitionskredit für Grangeneuve und dem Gesetz über die Fusion von Grossfreiburg. So wie bei diesen beiden Dossiers habe ich immer Wert darauf gelegt, die politischen Gräben, darunter auch den Graben zwischen links und rechts, zu überwinden, um innovativen Projekten eine Chance zu geben.

Je tiens ici, une dernière fois, à remercier toutes celles et tous ceux qui ont partagé cette recherche de l'intérêt public pour les générations futures et ne se sont pas arrêtés à la couleur politique, aux préjugés ou aux ambitions personnelles. Je remercie aussi celles et ceux, de tout bord politique, qui ont montré de belles qualités humaines.

Pendant la Constituante, j'avais également plaidé pour la séparation des pouvoirs. Si le secrétariat du Grand Conseil et du Conseil d'Etat sont à présents indépendants, je constate qu'il faut veiller en permanence pour éviter une imbrication des pouvoirs néfaste aux missions de l'Etat.

L'indépendance exige des compétences variées afin de faire avancer des projets innovants. La personne qui me succèdera sera issue d'un grand parti, capable d'exercer des pressions politiques. J'espère qu'elle saura exploiter cette force pour obtenir les moyens, notamment financiers, afin de réaliser ces projets. Je pense ici en particulier à la fusion du Grand Fribourg.

La fonction de Conseillère d'Etat est rude, et je n'avais pas la naïveté en m'engageant de penser que la tâche serait facile pour la première femme verte du Gouvernement. Il a fallu beaucoup d'endurance et aussi une grande dose d'humilité, lorsqu'il s'est agi de souffler discrètement un projet pour que d'autres le prennent à leur compte et le fassent aboutir, quelques années plus tard.

Mais je m'attendais à ces difficultés, et je les ai acceptées avec plaisir tant que j'ai eu le sentiment qu'elles ne m'empêchaient pas d'avancer, et qu'elles ne touchaient que la personne politique.

J'ai eu l'énergie pour lutter pendant six ans et demi, souvent contre vents et marées. Mais cette énergie s'est épuisée lorsqu'un véritable cyclone a commencé à souffler sur mes proches. Pour avoir défendu une personne injustement mise en cause dans les médias, j'ai été moi-même mis à mal. J'ai constaté qu'une peccadille, exploitée par des intérêts mesquins, pouvait menacer des années de travail pour le bien de la population fribourgeoise.

Le canton de Fribourg est fermement ancré sur des racines riches et solides. Mais se tourne-t-il suffisamment vers le ciel ? Je n'ai personnellement aucune rancœur. Pourtant j'ai parfois eu le sentiment que sa classe politique coupait un peu trop vite les branches qui dépassent.

Je voudrais que Fribourg, à l'image d'un pommier haute tige, lance librement ses branches vers le ciel avant qu'elles ne ploient généreusement sous les fruits et qu'elles puissent, comme dans la nature, offrir abri et gîte aux espèces les plus diverses. Dans la nature comme en politique, il est bon de protéger la biodiversité. Cela se traduit aussi par une juste représentation des femmes.

S'il me reste un rêve, ce serait que le canton de Fribourg intronise en 2021 son premier gouvernement à majorité féminine, où les femmes s'entraideront plutôt que de se faire de l'ombre ou de se couper les ailes.

Pour finir, je tenais ici à remercier l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de ma Direction. En pensant à la DIAF, j'ai le sentiment de laisser un trésor.

Je souhaite de tout cœur que la personne qui me succèdera sache le respecter et en tirer le meilleur. Pour le plus grand bien de la population du canton de Fribourg qui le mérite au plus haut point.

Je vous remercie.